



Maussane les Alpilles, le 22 janvier 2019

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance publique :

Lundi 28 janvier 2019 à 17h00  
Salle d'Honneur de FONTVIEILLE

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. 1. Election du secrétaire de séance
2. Approbation du procès- verbal du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2018
3. Décisions du Président
4. *Institutionnel* – Modification des statuts de la régie intercommunale du tourisme – Transfert du tourisme de la commune de Fontvieille à la CCVBA
5. *Ressources humaines* – Transfert de compétence tourisme de Fontvieille – Modalité de transfert des agents transférés au 1<sup>er</sup> mars 2019 – Approbation de la fiche d'impact et création des postes correspondants
6. *Ressources humaines* – Don de jour de repos
7. *Ressources humaines* – Compléments apportés au régime indemnitaire des agents de la CCVBA – Filière technique
8. *Finances* – Autorisations budgétaires spéciales
9. *Commande publique* – Attribution du marché public de travaux d'extension n°4 de la zone d'activité de la Massane à Saint-Rémy de Provence
10. *Aménagement* – ZA Les Grandes Terres 2 à Eygalières – Acquisition de la parcelle cadastrée section BW n°1 et échange avec les parcelles cadastrées BW n°8, BW n°9 et BW n°11
11. *Tourisme* – Approbation du nom de l'Office de Tourisme, du logo et de la charte graphique
12. *Eau, assainissement* – Mise en place d'une ligne d'eau industrielle sur la station d'épuration de Fontvieille
13. Questions diverses

Les documents nécessaires à l'étude de l'ordre du jour sont joints à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Hervé CHERUBINI